

LE FOYER RURAL

SECTION V.T.T.



Nous vous attendons pour rejoindre notre nouvelle section VTT.

Celle-ci vous fera découvrir les nombreux chemins ignorés dans les bois aux alentours de : CAUJAC, GRAZAC, MAURESSAC, PUYDANIEL, LAGRÂCE-DIEU, SAINT QUIRC, AUTERIVE, EAUNES, etc...

Chemins que vous pourrez emprunter à nouveau à pied en famille par exemple.

Nous débiterons par des parcours faciles, tous les niveaux sont les bienvenus. Puis ensuite nous pourrions adapter les difficultés ainsi que la longueur selon l'envie et la capacité des participants, il pourrait se dégager 2 groupes si besoin.



Nous commencerons cette année 2014 par une randonnée le dimanche 31 Août au matin.

Puis nous prévoyons 4 autres sorties :

14 et 28 Septembre, 12 et 26 Octobre.

Selon la météo et l'état des chemins, nous verrons ensemble pour étudier des randonnées en «saison morte» , de Novembre à Mars. Sinon la reprise se fera en Avril jusqu'à Juillet.

Le point de rendez-vous se situe sur la place de la mairie de Caujac à 9 heures.

Nous envisageons une sortie d'une journée avec pique-nique en juin 2015 (montagne noire, Pyrénées ...) avec différents parcours de niveaux.

Il vous sera demandé l'adhésion au foyer rural de 16€, une participation à la section de 25€ pour l'année (Septembre 2014/Septembre 2015), et pour finir un **certificat médical autorisant la pratique du VTT en loisir**. La participation financera les «surprises» si vous êtes sages.

Voilà, il ne vous reste plus qu'à amener l'obligatoire : votre bonne humeur, vos mollets d'acier, et surtout : votre VTT (suspensions conseillées), un casque, des gants, une pompe, le nécessaire pour réparation.



Sportivement vôtre, et pour tout renseignement :
Christian au 06 48 03 71 66 ou Vincent au 06 46 31 85 29

LE FOYER RURAL

SECTION PING-PONG



La section ping-pong accueille, à la salle polyvalente du village :

les jeunes le samedi matin de 10 h à 11 h 30
les adultes le mardi de 20 h à 22 h

Cette saison 2013-2014 a été l'occasion d'organiser le 29 mars 2014 un tournoi amical avec les jeunes du foyer rural de MONTLAUR.

Cet événement s'est déroulé dans une ambiance conviviale et sera sûrement réitéré l'année prochaine.

Vous souhaitez vous perfectionner dans la langue de Shakespeare, de façon ludique ?

Rejoignez le groupe de conversation adultes tous niveaux (12 participants maximum)

le mardi de 19 h 30 à 20 h 30,

à la salle polyvalente à partir du mois d'Octobre.

Renseignements et préinscriptions auprès de sandra.vanderdonk@laposte.net

SECTION ANGLAIS



SECTION TIR A L'ARC

Je veux faire de la compétition

Il me faut : la carte du foyer rural, régler la cotisation de la section. Je prends aussi la licence FFTA avec RUR'ARC 31 et je fais faire un certificat médical d'aptitude à la compétition.



Le tir à l'arc au foyer rural avec les « archers du BOUSSOULY »

Le tir à l'arc c'est pour tout le monde et comme on veut.

Je veux faire du tir loisir

Il me faut : la carte du foyer rural, régler la cotisation de la section et un certificat médical.



La section met à disposition des arcs d'initiation adaptés.

L'entraînement est le samedi après-midi en extérieur jusqu'à 50 m ou à l'intérieur à 15 ou 18 m selon la météo.

Je peux faire des stages de perfectionnement organisés par la fédération des foyers ruraux de la Haute Garonne.

A partir du mois de mai, je peux participer aux rencontres inter foyers ruraux de la Haute Garonne .

Le 18 mai, notre challenge a rassemblé 67 archers venus des foyers ruraux de PECHBONNIEU, LAFITTE, VIGORDANE, ST CLAR DE RIVIERE, ST MARCEL PAULEL, ST MÉDARD, TOUILLE.

Du soleil, de la bonne humeur et quelques bons scores, une très belle rencontre comme on les aime dans les foyers ruraux !!!

Entraînement le samedi après-midi et le mardi soir.

Cette année, 3 de nos archers tirant en FFTA ont été sélectionnés pour les championnats de ligue Midi-Pyrénées.

Nos initiateurs sont là pour répondre à vos questions et vous guider.

LE FOYER RURAL

SECTION BRICOLEURS

Les « Bricoleurs du mercredi » se réunissent **2 fois par mois le mercredi après-midi de 14 h à 17 h** pour réaliser un projet créatif.

Depuis les débuts de la section de nombreuses techniques ont été expérimentées afin de confectionner des objets décoratifs.

Modelage, Couture, Peinture, Perles, Vannerie et même la découpe du bois ; « Rien ne nous fait peur !!! »

Venez nous rejoindre et vous vous découvrirez des talents insoupçonnés.

Nous arrêtons notre activité durant les mois de juillet et août.

Pour tout renseignement appeler

Marie Claude au 05 61 50 67 20 (heures repas ou soir)

ou Christine au 05 61 08 95 28



SECTION POKER

Venez nous retrouver le **3^{ème} dimanche de chaque mois à 14 h**, au 1^{er} étage de la **salle polyvalente**, pour un tournoi entre adhérents.

En plus de l'adhésion au foyer rural, une participation de 5€ par tournoi est demandée.

En fin de saison, une sortie est organisée au Casino d'AX

SECTION GENEALOGIE

« **Qui sont mes ancêtres ? Comment et où vivaient-ils ?** »

Peut-être vous êtes-vous un jour posé cette question ...

Vous souhaiteriez en savoir davantage mais comment s'y prendre ?

Par où commencer ? Quelles démarches accomplir ?

Vous pouvez trouver toutes les réponses à vos questions en rejoignant la section GENEALOGIE qui a pour but de vous aider à débiter et vous guider dans vos recherches, le

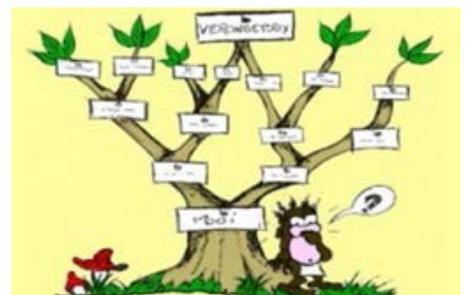
deuxième samedi de chaque mois.

Alors lancez-vous dans l'aventure ! Découvrez vos racines.

Menez votre enquête; elle ne manquera pas de vous réserver sans doute quelques surprises ou anecdotes.

Pour tout renseignement, contacter

Pierrette HENDRICK – 06.75.62.30.56 - phendrick2@orange.fr



LE FOYER RURAL

SECTION OENOLOGIE



Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture de la section œnologie au sein du foyer rural de CAUJAC.

Nous aurons l'occasion d'aborder la théorie avec notamment l'origine de la vigne et du vin, les principes de la dégustation, l'influence des climats et des terroirs, les cépages, les vinifications (Blanc, Rouge...), l'élevage du vin, l'aménagement de la cave, les millésimes...mais aussi bien sûr la pratique et la découverte. Quelle meilleure façon d'illustrer les choses que par la dégustation ?

Nous vous proposons **6 séances** sur l'année scolaire, une tous les deux mois, le **premier dimanche du mois en fin d'après-midi**.

Une participation de 30€ sera demandée, en plus de la carte du foyer rural de 16€, et l'effectif sera limité à une vingtaine de participants maximum.

Les dates prévisionnelles sont les suivantes :

5 octobre et 7 décembre 2014 puis 4 ou 11 janvier 2015, 1^{er} mars, 3 mai et 28 juin ou 5 juillet

La dernière séance sera consacrée à la **visite d'un domaine de la région**.

Si vous êtes intéressé, merci de bien vouloir vous préinscrire en me contactant de préférence par mail à l'adresse suivante : romain.bodet31@orange.fr

ou bien par téléphone au 05 61 49 24 59 en me laissant un message si je ne réponds pas directement.

Au plaisir de nos futures découvertes !

SECTION RANDONNEE

Notre section randonnée existe depuis juillet 2001. Elle est ouverte à tous. Il suffit de prendre la carte d'adhérent du Foyer Rural (16€ par personne et par an) qui permet d'accéder à toutes les activités du Foyer incluant l'assurance obligatoire.

Les randonnées s'effectuent dans un rayon de 30 kms environ autour de Caujac et ont lieu le premier dimanche de chaque mois, le matin, sauf au mois d'août.

Elles comportent chaque fois deux circuits pour s'adapter aux capacités de chacun :

- Circuit 1 de 8 à 12 kms pour les moins rapides
- Circuit 2 de 12 à 15 kms pour les autres.

La sortie du mois de juillet se déroule sur la journée : le matin, petite randonnée pour tous ; l'après-midi, visite d'un site : jardin, grotte, musée ...

C'est ainsi que nous avons pu voir le village gaulois de ST JULIEN, la bambouseraie de LAPENNE, les forges de Pyrène à MONTGAILLARD, faire une promenade sur le canal du Midi, etc ... Le but de chaque randonnée est évidemment la marche, bénéfique pour la santé, mais aussi la découverte des particularités de notre patrimoine local.

Il est nécessaire de prévoir des chaussures de marche étanches et souples ainsi qu'un ou deux bâtons.

Un plan des circuits est donné à chacun au départ.

Les personnes intéressées par la marche peuvent faire une première randonnée à titre d'essai.

La participation est de 1 € 50 par personne (achats de cartes, topoguides, papier, etc ...)

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

René et Simone DESCOINS au 05 61 63 67 33 ou 05 61 08 94 92

Isabelle HAZARD au 06 78 85 60 12





LE CLUB DES AÎNÉS DE CAUJAC

VOYAGE SUR LA CÔTE BASQUE

Le week-end du 7 ET 8 JUIN, LE CLUB DES AÎNÉS DE CAUJAC

organisait un voyage sur la Côte Basque, avec en première visite, celle de l'aquarium de BIARRITZ.

Nous avons découvert la ville à bord du petit train touristique puis la côte, depuis la mer, de ST JEAN DE LUZ à HENDAYE.



Le soir nous étions à BAYONNE où était situé notre hôtel. Le lendemain départ pour l'intérieur des terres avec visite d'un vignoble, suivie d'une dégustation de la production du propriétaire.

Nous avons également eu droit à une dégustation de fromages.

Le soleil s'était invité et il a bien eu raison car nous avons eu un super temps.



LE SAMEDI 26 JUILLET 2014 LE CLUB DES AÎNÉS DE CAUJAC ORGANISE UNE JOURNÉE AU PIC DU MIDI (altitude 2877 m)

Il reste encore quelques places, vous pouvez vous inscrire auprès de :

Yves RASPAUD au 05.61.08.42.97

Quentin GASPARD au 05.61.50.59.16

Josette DUBOIS au 05.61.50.80.63

Le tarif pour la journée est de :

- **63 €** pour les adhérents
- **83 €** pour les non adhérents

Ce prix comprend le voyage en autocar, la montée en téléphérique, le repas du midi au restaurant du Pic du Midi, la visite guidée de l'observatoire.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter !



IL ÉTAIT UNE FOIS CAUJAC

L'ÉGLISE DE CAUJAC

Journal des délibérations du maire de Caujac pour l'année 1856

Session de novembre 1856

Vote de 5.000 francs pour les réparations de l'église

L'an mil huit cent cinquante six et le 9 novembre, les membres du conseil municipal de Caujac se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. (blanc)

Le Président donne lecture de l'arrêté préfectoral inséré au n° 1689 du recueil des actes administratifs et déclare la 4^{ème} session du conseil ouverte ;

Le Conseil approuve la liste des enfants devant être reçus gratuitement à l'école primaire pendant l'année 1857 et dressée de concert avec M. le Maire et M. le curé (suit la liste des enfants concernés)

Dans la même séance, le Conseil, assisté conformément aux articles 39 et 40 de la loi du 15 mai 1818 au nombre de neuf et présents : M. ARGAIN, NAUDINAT, BENECH, MERCADIER, PAREDE, RAUCH Paul, FERE, ROGER et RAUCH Jean-Marie,

Monsieur le Maire expose que la voûte de l'église tombe en ruines ; qu'il y a urgence à la reconstruire. Il fait observer qu'il résulte de l'étude à laquelle s'est livré Monsieur PIETTE, architecte, qu'il serait convenable dans l'intérêt de l'art que les murs de l'édifice fussent exhausés et la nef agrandie conformément au plan fourni par ledit architecte.

Monsieur le Maire expose que la fabrique s'est imposée une somme de 4 000 francs pour cette réparation. Il propose au conseil d'élever de 4 à 5 000 francs le vote fait pour cet objet dans la séance du 4 mai dernier et de demander une subvention de 3 000 francs au département et à l'Etat, les trois sommes réunies faisant celle de 12 000 francs à laquelle s'élève la dépense totale de l'édifice, ainsi qu'il résulte du devis fourni par ledit architecte.

Le Conseil, reconnaissant la nécessité de reconstruire la voûte de l'église tombant en vétusté et la convenance de faire subir à cet édifice les modifications indiquées dans le plan de M. PIETTE,

DELIBERE

1. Une somme de 5.000 francs est votée extraordinairement pour travaux de réparations à faire à l'église de Caujac ; que l'imposition sera divisée en dix annuités de 500 francs chacune et commencera l'année suivant l'approbation de la présente délibération ;
2. Une somme de 1.375 francs est votée pour payer les intérêts du capital de 5.000 francs jusqu'à son amortissement, au taux présumé de 5 %. Le Conseil délibère que l'emprunt de la susdite somme de 5.000 francs ne pourra être contracté à un taux supérieur à 5 % et se réserve d'en fixer ultérieurement le..... (mot illisible) ;
3. Le Conseil annule sa délibération du 4 mai dernier portant vote de 4 000 francs pour le même objet.
Ainsi délibéré les ans, mois et jours que dessus
Les membres du Conseil Municipal

IL ÉTAIT UNE FOIS CAUJAC

N° 140. Vue par l'intérieur à l'autel de l'église
cathédrale de Cahors pour un plan vingt cinq centimètres
W. M. M.

Devant. 2. 20.
2. 20. Coupes à l'autel de Coupe Transversale.
deux vitraux 1894. p. 24 r. c. b.
reculés placés de l'autel de l'église
W. M. M.

Vu
Léon-Lafite
M. M.



Restoration
Cahors de St Pierre 1859.
Lafite
M. M.

Les lignes jaunes, indiquent les constructions à démolir.
Les lignes roses, indiquent les constructions en projet.
Les lignes bleues, indiquent la silhouette de la
façade et du clocher actuel.

Dressé par l'Architecte Souverain
Toulouse le 15 Juin 1859

Echelle de 1/200 p. un mètre

L. Lafite

M. Vardet Le 9 août 1894
L. M. M.

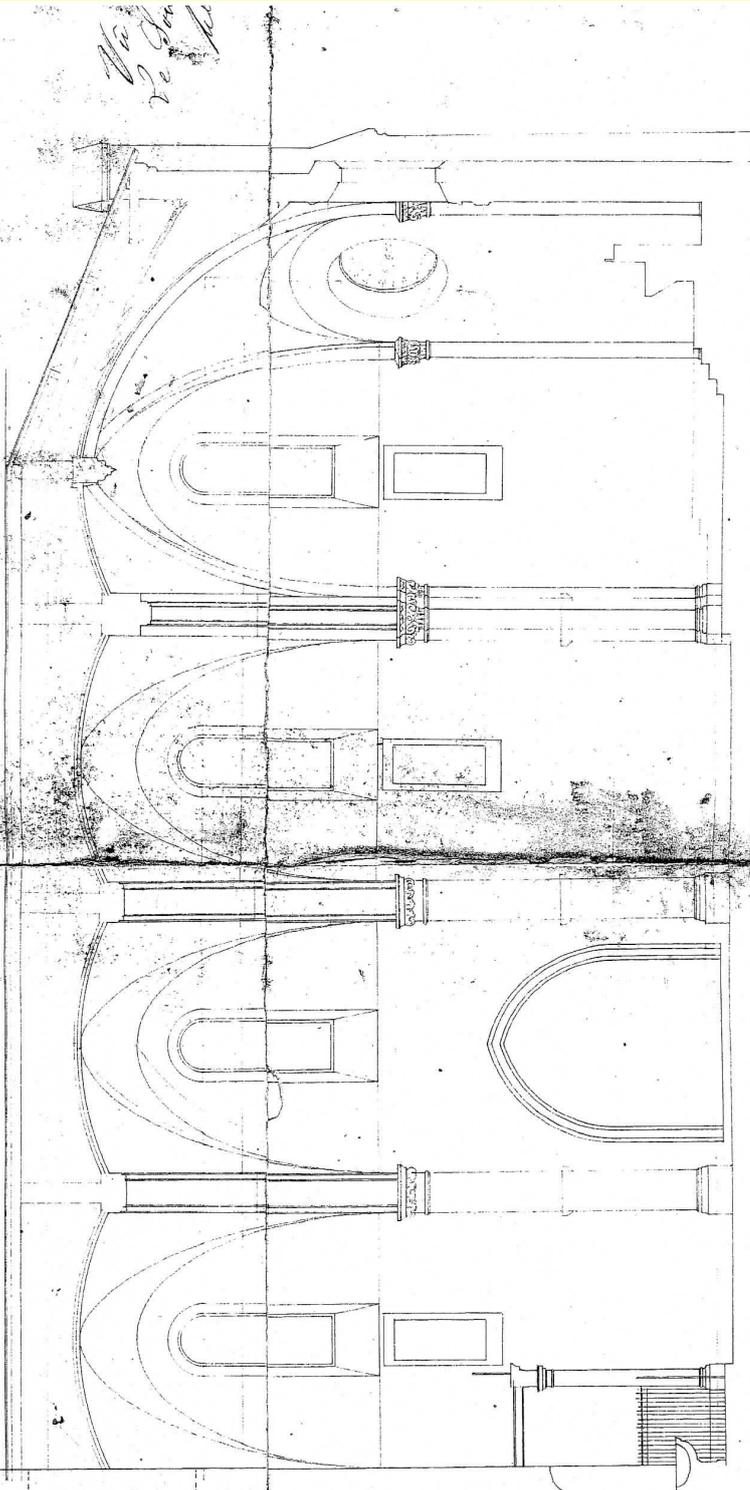
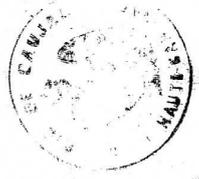


IL ÉTAIT UNE FOIS CAUJAC

Commune de Caujac
 Arrond. de Muret.
 ÉGLISE.

Projet pour l'agrandissement et l'achèvement de cet édifice.

10. 40 ans pour l'achèvement de l'édifice
 1859. pour un plan de l'édifice
 M. L. Muret
 1. 20. 1859. pour l'achèvement de l'édifice
 1. 20. 1859. pour l'achèvement de l'édifice
 M. L. Muret

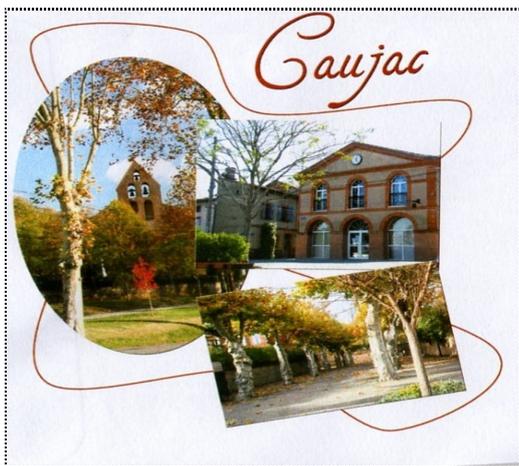


Les lignes basses, indiquent les constructions existantes.

retrouvé
 Ann. de 807 au 1859
 Le projet
 Muret

Échelle de 0. 20. 40. 60. 80. 100. 120. 140. 160. 180. 200. 220. 240. 260. 280. 300. 320. 340. 360. 380. 400. 420. 440. 460. 480. 500. 520. 540. 560. 580. 600. 620. 640. 660. 680. 700. 720. 740. 760. 780. 800. 820. 840. 860. 880. 900. 920. 940. 960. 980. 1000.

Dessiné par l'architecte
 Toulouse le 18 Juin
 J. L. Muret



Mairie de CAUJAC

Agence Postale
Place de la Mairie

Ouverture :

Du Lundi au Jeudi
de 13 h 30 à 18 h

Le vendredi
de 9 h 30 à 12 h
de 13 h 30 à 18 h

Téléphone : 05.61.08.90.68

Télécopie : 05.61.08.69.69

Messagerie :

Commune.caujac@wanadoo.fr

MARIAGES



ETAT CIVIL

NAISSANCES



DECES

Monsieur Roger COT
Le 29 avril 2014
87 ans